

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

2018/2019

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE INSCRIPTIONS

Date d'arrivée :/...../201.....	N° DOSSIER	ACCUEILS PÉRISCOLAIRE		
		Demandé(s)	Accepté(s)	Refusé(s)
<input type="checkbox"/> Accueil <input type="checkbox"/> Courrier		<input type="checkbox"/> Restaurant scolaire	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>/...../201.....	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>/...../201.....
NP/P		<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>/...../201.....	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>/...../201.....
Saisi le/...../201..		<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>/...../201.....	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>/...../201.....

Pour une demande d'inscription dès la rentrée, la date limite de retour des dossiers est le 8 juin 2018

(En cas de dépôt après cette date, la fréquentation ne pourra pas débuter avant le 17 septembre 2018)

ÉCOLE POUR
L'ANNÉE 2018/2019

NOM DE L'ÉCOLE :

.....
 Maternelle Élémentaire Primaire

SÉCTION POUR
L'ANNÉE 2018/2019

TPS PS MS GS UE TED
 CP CE1 CE2 CM1 CM2
 ULIS TFC ULIS TFA ULIS TFM CLEX

ENFANT

Nom / Prénom		Sexe	<input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille
Né(e) le / /	à		Dpt ou pays
Dernière école fréquentée		Ville :	Classe :
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Conjointe (Mère et père)	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Autre
Garde de l'enfant	<input type="checkbox"/> Conjointe (Mère et père)	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Garde partagée <input type="checkbox"/> Autre

- TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ -

Liste des pièces à fournir page 4 du dossier

Pour tout renseignement :

**Direction Éducation – Service Inscriptions
2 rue Mégevand – Entrée E1 – RDC
25034 BESANÇON**

Tél : 03 81 61 52 40

Mail : education-inscriptions@besancon.fr

RESPONSABLES LÉGAUX

	RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Lien avec l'enfant	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Tutrice	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Tutrice
Nom d'usage		
Nom de naissance		
Prénom		
Date de Naissance		
Adresse	N° :Rue : Code postal : Commune :	N° :Rue : Code postal : Commune :
<input type="checkbox"/> Domicile		
<input type="checkbox"/> Portable		
Adresse mail		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Veuf	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Veuf
Prestations familiales	<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> Autre organisme : N° allocataire :	<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> Autre organisme : N° allocataire :
Profession		
Employeur		
Catégorie socioprofessionnelle	<input type="checkbox"/> Employés <input type="checkbox"/> Retraités <input type="checkbox"/> Ouvriers <input type="checkbox"/> Profession intermédiaires <input type="checkbox"/> Cadre et professions intellectuelles supérieures <input type="checkbox"/> Autres personnes sans activités professionnelles <input type="checkbox"/> Artisans, commerçants et chefs d'entreprise <input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants	<input type="checkbox"/> Employés <input type="checkbox"/> Retraités <input type="checkbox"/> Ouvriers <input type="checkbox"/> Profession intermédiaires <input type="checkbox"/> Cadre et professions intellectuelles supérieures <input type="checkbox"/> Autres personnes sans activités professionnelles <input type="checkbox"/> Artisans, commerçants et chefs d'entreprise <input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants

CONJOINTS DES RESPONSABLES LÉGAUX en cas de séparation

	CONJOINT RESPONSABLE LEGAL 1	CONJOINT RESPONSABLE LEGAL 2
Nom d'usage		
Nom de naissance		
Date de Naissance		
Prénom		
<input type="checkbox"/> Portable		

AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'enfant présente-t-il (elle) une allergie alimentaire ? Si oui, à quoi est-il (elle) allergique ? :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Cette allergie nécessite-t-elle une trousse d'urgence ? Si non, joindre un certificat médical lors du dépôt de dossier afin de valider l'inscription.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Votre enfant présente-t-il (elle) une autre maladie nécessitant la prise de médicament tous les jours ou en urgence sur le temps périscolaire ? (ceci ne concerne pas la prise occasionnelle de médicaments) Le médecin vous a-t-il prescrit une trousse d'urgence pour cette maladie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'enfant présente-t-il (elle) un handicap ? Si oui, cela nécessite-t-il des mesures particulières ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Votre enfant est-il accompagné(e) par un(e) accompagnant(e) des élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps scolaire ? Si non, une demande est-elle en cours ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'enfant bénéficie-t-il déjà d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Évictions alimentaires :

Si vous souhaitez qu'aucune viande ne soit servie à votre enfant, cochez la case ci-après. À noter : aucun plat de substitution ne sera proposé et les repas seront déséquilibrés.	<input type="checkbox"/>
Si vous souhaitez que la viande de porc ne soit pas servie à votre enfant, cochez la case ci-après. À noter : aucun plat de substitution ne sera proposé et les repas seront déséquilibrés.	<input type="checkbox"/>

Nota : Ces renseignements permettent, en outre, d'ajuster les livraisons et éviter le gaspillage des denrées alimentaires.

PRÉ-INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

IMPORTANT :

La demande d'inscription est acceptée lorsque :

- le dossier complet a été remis dans les délais;
- la famille est à jour du paiement des factures de périscolaires ;
- la Ville est en mesure d'assurer la sécurité de l'enfant dans le respect des différentes réglementations relatives aux accueils collectifs de mineurs, aux établissements recevant du public et à la maîtrise sanitaire en matière de fabrication, de livraison et de service des repas.

Pour être admis à un accueil périscolaire, l'enfant doit par ailleurs avoir au moins **3 ans** dans le trimestre de son inscription.

Attention ! un enfant peut être accepté pour un service et refusé pour un autre service ; vous recevrez **un certificat pour chaque accueil validé**. Votre enfant ne peut fréquenter un service avant confirmation de son inscription par l'envoi d'un certificat.

Toute absence d'un service durant deux semaines consécutives sans justificatif entraîne la radiation automatique de ce service.

FRÉQUENTATION DEMANDÉE

Accueil du midi avec restauration scolaire (Accueil payant)	Accueil du matin	Accueil de l'après-midi (Accueil payant, droit d'entrée annuel)
<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
À compter du :...../...../201..	À compter du :...../...../201..	À compter du :...../...../201..

FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE : PRÉCISER QUI EST LE REDEVABLE (personne physique ou morale à qui facturer les repas)

- Responsable légal 1 ou conjoint domicilié dans le même foyer.
- Facturation partagée : joindre un courrier signé des 2 responsables légaux ou ordonnance du juge.
- Tiers (organismes, autre personne...) : joindre une attestation de prise en charge.

MODE DE PAIEMENT DE L'ACCUEIL DU MIDI AVEC RESTAURATION SCOLAIRE ET DU DROIT D'ENTRÉE A L'ACCUEIL DE L'APRÈS-MIDI

Prélèvement bancaire : oui non

Si oui, s'agit-il d'un renouvellement de prélèvement sur le même compte bancaire qu'en 2017/2018
 d'une première demande**
 d'un changement de compte**

** Merci de joindre un RIB accompagné d'un formulaire d'autorisation de prélèvement

INSCRIPTION À LA NAVETTE SCOLAIRE*

*Le transport en navette concerne uniquement les enfants scolarisés à l'élémentaire Bregille ou à la maternelle des Prés de Vaux mais domiciliés loin de l'école ; les enfants scolarisés à la maternelle T. Bernard qui se situe dans l'ancienne école maternelle J. Macé et les enfants de PS et MS du périmètre de Montboucons scolarisés à Kennedy. Il n'y a pas de transport le midi.

L'enfant est : Scolarisé à Kennedy (PS et MS) Domicilié périmètre Montboucons	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de	Montboucons Kennedy	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de	Kennedy Montboucons	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
L'enfant est : Scolarisé à Bregille Domicilié près de Prés de Vaux	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de	Prés-de-Vaux Bregille	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de	Bregille Prés-de-Vaux	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
L'enfant est : Scolarisé à Prés-de-Vaux Domicilié près de Bregille	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de	Bregille Prés-de-Vaux	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de	Prés-de-Vaux Bregille	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
L'enfant est scolarisé à la maternelle T.BERNARD (sur le site de la mat. J. Macé)	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de	Bernard élém Bernard (Macé)	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de	Bernard (Macé) Bernard élém	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES DEMANDES D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

**MERCI DE JOINDRE DES PHOTOCOPIES
(Photocopieuse accessible au public à l'accueil de la Mairie)**

Les pièces demandées sont à fournir chaque année, les situations familiales pouvant évoluer.

POUR LES DEMANDES D'INSCRIPTIONS À TOUS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

- Acte de naissance de l'enfant ou livret de famille (pages parents + page enfant, un seul exemplaire si plusieurs dossiers)
- Fiche sanitaire 2018-2019 + date des derniers vaccins obligatoires (Diphtérie, tétanos, Poliomyélite, DTP)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, quittance de loyer, bail... un seul exemplaire)
- Tout document justifiant un éventuel changement de situation familiale ayant une incidence sur la garde de l'enfant ou l'autorité parentale (ex : ordonnance du juge en cas de séparation) (un seul exemplaire)
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire (ce document peut être fourni à la rentrée)
- Dernier bulletin de salaire, contrat de formation, attestation de pôle emploi ou tout autre justificatif de l'indisponibilité du responsable légal et de son conjoint à prendre en charge les enfants durant l'accueil périscolaire (un seul exemplaire)
- Tout document justifiant d'une situation particulière (situation familiale, de santé, handicap) (un seul exemplaire)

EN PLUS, POUR LES DEMANDES D'INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET A L'ACCUEIL DE L'APRES-MIDI

- Attestation de quotient familial délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales ou par tout autre organisme
Ou Avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016 si votre quotient familial n'est pas disponible (un seul exemplaire)
- Si demande de prélèvement automatique : RIB et mandat de prélèvement complété et signé (un seul exemplaire)
- Dans le cadre d'une facturation partagée : joindre un courrier signé de chacun des parents, précisant qu'il accepte de prendre en charge 50% des frais de restauration scolaire

NB : Vous devez prendre connaissance des règlements des accueils périscolaires joints au dossier et les conserver. La demande d'inscription à un service vaut acceptation des dispositions de son règlement.

RÈGLEMENT

Je (nous) soussigné(e)(s)
- atteste (attestons) avoir pris connaissance des règlements des accueils périscolaires et en accepter toutes les dispositions,
- certifie (certifions) sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce document et m'engage (nous engageons) à signaler tout changement au Service Inscriptions de la Direction Éducation.

Signature du (des) responsable(s) légal (aux)

À, le/...../201

**Pour une demande d'inscription dès la rentrée,
les dossiers sont à retourner ou à déposer avant le 8 juin 2018**

(en cas de dépôt après cette date, la fréquentation ne pourra pas débuter avant le 17 septembre 2018 au plus tôt).

À la Mairie de Besançon – Direction Éducation – 2, rue Mégevand – 25034 BESANCON CEDEX – Entrée E1

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi matin

Les informations recueillies sont nécessaires à l'inscription à l'école et aux accueils périscolaires. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la Direction Éducation de la Ville et aux écoles. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.